



Saint-Honoré-de-Shenley

CONSTRUCTION

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@thonoredeshenley.com
ou au 499 rue principale, St-Honoré-de-Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738 Téléc. : 418 485-6171

Réservé à la municipalité :

Matricule : _____

Date de réception de la demande _____

Validité : 18 mois

Coût : 25\$ résidentiel

Payé :

Veuillez remplir le formulaire suivant au complet en cochant les cases appropriées. N'oubliez pas de fournir les dimensions requises et les dates lorsque demandées. Signer et dater aux endroits désignés à cet effet.

SECTION 1 : Documents nécessaires à l'étude de la demande de permis préliminaire.

Document à joindre à la demande	Réservé à la Municipalité	
	Reçu (X)	Date de réception
Plan d'architecture de la nouvelle construction		
Plan d'implantation		
Doit contenir les informations suivantes :		
- Marge avant, arrière et latérales - Dimension de la nouvelle construction - Localisation des lacs et cours d'eau de la bande de protection naturelle des zones inondables - Localisation de tous bâtiments existant ou projeté - Localisation du puits - Localisation du système septique (fosse et champs d'éuration)		
Plan du terrain du cadastre concerné (Si le lot ne possède pas de numéro de lot distinct)		

SECTION 2 : Propriétaire et adresse postale

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Cellulaire : _____

Adresse courriel : _____

Le requérant est-il propriétaire ? OUI NON

Si non, une autorisation du propriétaire le désignant comme mandataire pour agir en son nom est-elle fournie? OUI NON



Saint-Honoré-de-Shenley

CONSTRUCTION

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@sthonoredeshenley.com
ou au 499 rue principale, St-Honoré-de-Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738 Téléc. : 418 485-6171

SECTION 3 : Localisation des travaux

Adresse des travaux : _____

Lot(s) : _____

SECTION 4 : Exécutant des travaux

Propriétaire Entrepreneur/ Gestionnaire

À compléter, si vous avez coché « Entrepreneur/Gestionnaire ».

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Numéro licence R.B.Q. : _____ Numéro d'entreprise N.E.Q. _____

SECTION 5 : Professionnel responsable du plan d'architecture

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Numéro licence R.B.Q. : _____ Numéro d'entreprise N.E.Q. _____

SECTION 6 : Professionnel responsable du plan d'implantation

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Numéro de téléphone : _____ Télécopieur : _____

Numéro licence R.B.Q. : _____ Numéro d'entreprise N.E.Q. _____

SECTION 7 : Montant des travaux

Montant estimé des travaux : _____



Saint-Honoré-de-Shenley

CONSTRUCTION

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@sthonoredeshenley.com
ou au 499 rue principale, St-Honoré-de-Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738 Téléc. : 418 485-6171

SECTION 8 : Type de bâtiment

Résidentiel <input type="checkbox"/>	- Unifamilial <input type="checkbox"/>
Ou	- Bi/trifamilial <input type="checkbox"/>
Saisonnier <input type="checkbox"/>	- Multifamilial <input type="checkbox"/>
	- Commercial <input type="checkbox"/>
Autre	- Agricole <input type="checkbox"/>
	- Industriel <input type="checkbox"/>
	- Autre <input type="checkbox"/>
Précisez :	
Nombre de chambre à coucher :	1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/>
Utilisation du sous-sol à des fins autres que résidentiel	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, précisez :	

SECTION 9 : Caractéristique d'implantation

N.B. Les marges sont figurées à partir de la partie la plus avancée de la fondation.

Marge

Avant : _____ m Latérale droite : _____ m

Arrière : _____ m Latérale gauche : _____ m

Le terrain est-il adjacent à une rue publique? Oui Non

Le terrain possède-t-il un numéro de lot distinct? Oui Non

SECTION 10 : Caractéristique du bâtiment

Dimension	Façade : _____
	Arrière : _____ m
	Côté droit : _____ m
	Côté gauche : _____ m
Superficie de planchers :	_____ m ²
Nombre d'étages :	_____
Hauteur des étages	Sous-sol : _____ m
	Rez-de-chaussé _____ m
	Étages : _____ m
Hauteur totale du bâtiment :	_____
Fondation	Matériaux : _____
	Hauteur : _____ m
	Épaisseur : _____ m



Saint-Honoré-de-Shenley

CONSTRUCTION

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@thonoredeshenley.com
ou au 499 rue principale, St-Honoré-de-Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738 Téléc. : 418 485-6171

Toit

Forme :

Plat

Pente :

Mono-pente

Deux pans

Quatre pans

Multi pans

Mansarde

Finition extérieure

Façade : _____

Côtés : _____

Arrière : _____

Toit : _____

Finition intérieure

Sous-sol

Plancher : _____

Plafond : _____

Murs : _____

Rez-de-chaussée

Plancher : _____

Plafond : _____

Murs : _____

Étages :

Plancher : _____

Plafond : _____

Murs : _____

Chauffage

Principale : _____

Auxiliaire : _____



Saint-Honoré-de-Shenley

CONSTRUCTION

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@thonoredeshenley.com
ou au 499 rue principale, St-Honoré-de-Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738 Téléc. : 418 485-6171

Balcon/ Galerie

Façade avant

Dimension : _____ m²

Matériaux : _____

Façade arrière

Dimension : _____ m²

Matériaux : _____

Côtés

Dimension : _____ m²

Matériaux : _____

Garage

Dimension : _____

Finition extérieure

Murs : _____

Toit : _____

Fondation : _____

De quelle façon vous départirez-vous des résidus de matériaux? _____



Saint-Honoré-de-Shenley

CONSTRUCTION

DEMANDE DE PERMIS PRÉLIMINAIRE

Retournez le formulaire à marilene.robert@thonoredeshenley.com
ou au 499 rue principale, St-Honoré-de-Shenley QC G0M 1V0
Tél. : 418 485-6738 Téléc. : 418 485-6171

Un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre doit être remis à la municipalité dans un délai de 30 jours suivants le début des travaux lorsqu'il s'agit de la construction ou de l agrandissement d'un bâtiment principal qui a pour effet de changer la superficie d'implantation sur le terrain.

SECTION 11 : Déclaration du propriétaire ou du requérant

« Je, soussigné, _____ certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards vrais, exacts et complets et que je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur. »

Je reconnais que l'émission du présent permis ou certificat ne me dispense pas de l'obtention de tout autre document requis d'un autre service, agence, autorité, ministère ou règlement au niveau municipal, provincial ou fédéral ayant juridiction relativement à la présente demande.

Je reconnais également que mon droit de construire ou d'effectuer des travaux peut être affecté par des servitudes établies par la loi ou par contrat. Malgré l'obtention du permis ou certificat municipal, je devrai m'assurer du respect de ces servitudes.

Aucune mention dans la présente demande de certificat ne peut avoir pour effet de soustraire toute personne à l'application d'une loi ou d'un règlement du gouvernement du Québec ou du Canada. La municipalité peut également effectuer des vérifications et des inspections étant établi que la municipalité ne s'engage aucunement à effectuer quelques vérifications ou inspections que ce soit, cette responsabilité incombe au(x) propriétaire(s) ou à toute personne qu'il peut spécifiquement ou généralement mandater à cet effet. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administrative et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions du présent certificat doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Selon l'article 3.2., la municipalité dispose d'un délai maximum de 30 jours de la date où tous les documents exigés ont été présentés et le montant prévu acquitté, afin que l'officier émette le permis ou le certificat si tout est conforme aux règlements. Dans le cas contraire, il doit faire connaître par écrit son refus au requérant.

Signé à : _____ Date : _____

Signature : _____

SECTION 12 : Approbation ou refus

Réserve à l'inspecteur municipal.

Approuvé Refusé Date : _____

Signature : _____